

Le 9^e festival de musique aura bien lieu !

Fortement repensée, la 9^e édition du festival de musique ancienne de Vic-le-Comte aura bien lieu.

Du 5 au 9 août, elle propose des répétitions ouvertes au public (les 6 et 7 août, de 17 h à 17 h 30, à l'Espace Louis-Paulet), des lives Facebook (à suivre sur la plateforme) et deux concerts (les 8 et 9 août, à 20 h 30, à l'église St-Jean). Le tout proposé par l'ensemble Plurium, à l'origine même de l'événement.

L'ensemble Plurium voit le jour en 2010 à Strasbourg, à l'initiative de la claveciniste vicomtoise Clotilde Gaborit. Il se produit chaque année à Vic-le-Comte, proposant des programmes audacieux. Les musiciens ont à cœur d'imaginer des programmes variés, dans lesquels se mêlent des pièces baroques peu explorées avec



DU 5 AU 9 AOÛT. L'ensemble Plurium se produira à Vic, du 6 au 9 août, en répétitions ouvertes au public ainsi qu'en concert.

des œuvres plus connues.

L'ensemble se produit notamment en Alsace, ainsi que dans de nombreux festivals. Il a également été invité à deux reprises par l'émission « Génération Jeunes Interprètes » à France Musique.

Cette année, c'est le con-

tre-ténor Julien Freymuth, la violoniste Camille Aubret, la violiste Flore Seube et la claveciniste Clotilde Gaborit qui se retrouveront pour une résidence d'artistes à Vic le Comte.

Ces musiciens formés dans les meilleurs Conservatoires européens ont déjà fait leurs preuves lors

des précédentes saisons et se produisent avec de grands ensembles de musique ancienne.

Cette année, ils proposeront le programme Come again, autour de joyaux du répertoire anglais des XVI^e et XVII^e siècles.

Pour ces deux concerts, comme pour les répétitions publiques, le port du masque sera obligatoire. La réservation est obligatoire afin de pouvoir limiter la jauge et placer le public en respectant la distance nécessaire.

Les liens de réservations (sur la plateforme HelloAsso) sont visibles sur le site internet de la ville de Vic le Comte, ainsi que sur la page Facebook du Festival.

➔ **Pratique.** Tarifs : 6 € à 12 €. Renseignements au 06.67.34.01.39. festival.musiqueancienne@gmail.com

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 02 août 2020**

VIC-LE-COMTE. Fête du village de Lachaux. Le comité des fêtes de Lachaux organise sa traditionnelle fête de village et son vide-greniers dimanche 30 août de 8 heures à 18 heures. L'harmonie-fanfare de Vic-le-Comte donnera un concert sur la place à partir de 11 heures. Les exposants du vide-greniers doivent réserver leurs emplacements (2 €) au 06.52.34.64.72. Mise en place entre 6 heures et 8 heures. Restauration rapide et buvette. Les mesures sanitaires seront appliquées. ■

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 03 août 2020**

VIC-LE-COMTE. Visite guidée. De 10 heures à 11 h 30, accompagnés d'une guide, découvrez Vic-le-Comte à travers ses ruelles chargées d'histoire et ses maisons à colombages, et admirez l'une des sept Saintes Chapelles qui subsistent en France. Tarifs : 5 €, 4 €, gratuit moins de 6 ans. Réservation obligatoire. Tél. 04.73.79.37.69.

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 05 août 2020**

VIC-LE-COMTE. Initiation à la pêche à la grattée sur l'Allier. Activité très ludique et rafraîchissante, prises quasi garanties, idéal pour les familles. Tarif : 14,50 €. De 10 heures à 12 h 30. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme. Tél. 04.73.79.37.69.

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 06 août 2020**

VIC-LE-COMTE. Initiation à la pêche à la grattée sur l'Allier. Tarif : 14,50 €. De 10 h à 12 h 30. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme. Tél. 04.73.79.37.69.

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 07 août 2020**

L'espoir d'un « très bon » millésime

Les vendanges pourraient être effectuées avec trois semaines d'avance dans les vignes des côtes-d'auvergne. Une maturité précoce qui laisse espérer un millésime prometteur.

Thierry Senzier
thierry.senzier@centrefrance.com

Si le ciel ne leur tombe pas sur la tête d'ici les vendanges, 2020 sera un bon millésime pour les côtes-d'auvergne. Un très bon même, estime Jean-Baptiste Deroche, du domaine Miolanne à Neschers : « Nous avons des petits raisins qui vont avoir un joli potentiel, en arôme et en goût ».

Pierre Deshors, président de la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, approuve : « Le raisin a une belle maturité. On peut se rapprocher d'une vendange du type de celle de 2016, abondante et qualitative ».

Pour toucher à la perfection, il faudrait un peu d'eau, admet Gilles Vidal, président du syndicat de l'AOC côtes-d'auvergne. « Avec les températures élevées, les plants se mettent en stress et on se retrouve sans jus dans les raisins. S'il n'y a que le pépin, la pulpe et la peau, le rendement sera moins bon. » Pierre Deshors estime qu'avec 40 mm de pluie d'ici la fin du mois, on pourrait obtenir « jus-



VIC-LE-COMTE. Sur le domaine de Lachaux, Thierry Sciotino est obligé de pratiquer la vendange en vert pour éclaircir la vigne et réduire le nombre de grappes par pied, signe d'un bon rendement. PHOTO RENAUD BALDASSIN

qu'à 20 % de rendement en jus supplémentaire ».

Alors oui à la pluie pour limiter l'effet de la sécheresse. Mais non à la grêle, tant redoutée par la profession, surtout à moins d'un mois des vendanges. Il y a deux semaines, des orages très localisés ont frappé Boudes et Saint-Maurice-ès-Allier notamment, mais heureusement sans faire trop de dégâts.

La belle récolte qui s'annonce redonnerait le sourire à beaucoup de vignerons qui, après une année

Des vendanges en avance

En espérant que la météo reste clémente jusqu'au bout, la plupart des vignerons se préparent à vendanger avec trois semaines d'avance environ. « On va sans doute attaquer les blancs vers la fin du mois d'août, annonce Jean-Baptiste Deroche, du domaine Miolanne. C'est du jamais vu. »

Si la question de la main-d'œuvre ne perturbe pas trop le président du syndicat de l'AOC côtes-d'auvergne car « le vignoble est attractif », Pierre Deshors, à la tête de la fédération viticole 63, s'inquiète davantage des contraintes qu'il faudra appliquer lors des vendanges : « On a pris les informations comme le fait d'amener les gens à la parcelle un par voiture, d'identifier du matériel pour chaque vendangeur, de mettre du gel hydroalcoolique et du savon à disposition en bout de rang... Mais on ne sait toujours pas comment gérer les repas sur place, par exemple. »

2019 catastrophique (« Nous avons tous enregistré une baisse de 50 % de la production », note Pierre Deshors), ont subi comme d'autres secteurs l'impact du Covid-19.

« Tout s'est arrêté pendant le confinement, résume Gilles Vidal. Pour nous, au niveau de la cave Desprat-Saint-Verny, cela représente 100.000 bouteilles en moins sur trois mois. On travaille énormément avec les restaurants et leur fermeture nous a directement impactés. » ■

« Certains vignerons ont enregistré jusqu'à 80/90 % de baisse sur leur chiffre d'affaires en mars et avril, complète Pierre Deshors. Et même si, depuis le déconfinement, on est plutôt sur +120/130 %, cela ne permet pas de rattraper les pertes. »

L'épidémie de coronavirus a frappé la France à une période de l'année où le monde viticole est très actif. « En mars et en avril, on a besoin de main-d'œuvre dans les vignes, témoigne Jean-Baptiste Deroche. C'est la fin de la taille, l'installation du nouveau palissage... On ne pouvait pas fermer. On a donc continué à verser les salaires mais avec un chiffre d'affaires qui, dans notre cas, a baissé de 50 %. »

Stockage

La crise du Covid-19 a engendré de nouvelles difficultés. Outre les vignerons qui devront rembourser les prêts de l'État, certaines structures sont confrontées à un problème de stockage. « Comme nous avons des invendus, il va falloir vider les stocks, indique Gilles Vidal. Actuellement, nous ne pouvons pas rentrer la future récolte. Nous allons embouteiller, faire du tiré-bouché. Mais cela a un coût, la filière va donc solliciter des aides spécifiques, pour passer la récolte ». ■

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 12 août 2020**

Les Lives du Comptoir pour refaire la fête

Vendredi dernier a eu lieu le quatrième concert des Lives du Comptoir, et la foule était au rendez-vous malgré la chaleur. Le groupe Eastern Blues Road était au bar Le Broc, sur la place du marché au beurre, et les Vicomtois ont vu revivre, le temps d'une soirée, ce lieu très vivant dans le passé. Jean-Marc, le patron, a aménagé l'espace, avec l'aide de copains, en respectant au maximum les gestes bar-



ROCK. Eastern Blues Road a enchanté le public.

rières et règles sanitaires. Les musiciens ont entraîné le public dans leur univers de rock et de blues.

Cette soirée fait partie des nombreuses soirées organisées au pied levé par la commune pour que celle-ci revive après cet épisode difficile du confinement. ■

→ **Prochain concert.** Prochain rendez-vous le 14 août au Café des sports, chez Nadine, avec Ugly Ducklings, à partir de 21 heures.

VIC-LE-COMTE. Visite guidée. De 10 heures à 11 h 30, (re) découvrez Vic-le-Comte à travers ses ruelles chargées d'histoire et ses maisons à colombages. Vous pourrez y admirer l'une des sept Saintes Chapelles qui subsistent en France. Tarifs : 5 €, 4 €, gratuit moins de 6 ans. Réservation obligatoire. Tél. 04.73.79.37.69.

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 12 août 2020**

NOUVEAUTÉ ■ Depuis le 28 juillet, 75 points de paiement de proximité ont été agréés dans 42 communes

Payer ses factures au bureau de tabac

En espèces ou en carte bancaire, on peut désormais payer ses factures de cantine, crèche et d'hôpital, ses amendes ou ses impôts dans 75 bureaux de tabac du Puy-de-Dôme.

Maud Turcan
maud.turcan@centrefrance.com

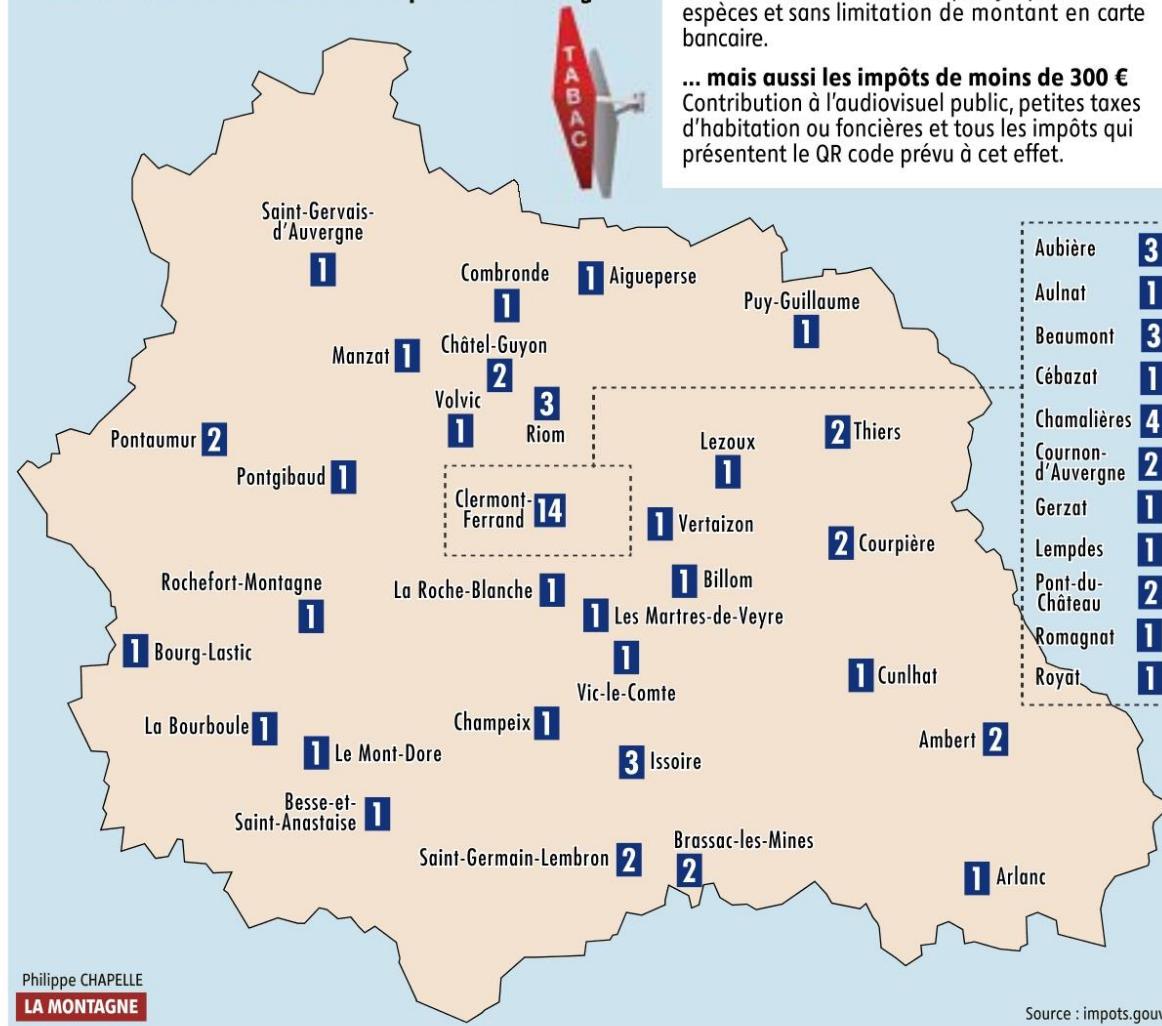
Depuis le 28 juillet, 75 bureaux de tabac dans 42 communes du département proposent d'encaisser, en espèces ou par carte bancaire, les paiements des factures de la vie courante, des amendes ou des impôts.

« Par rapport aux centres des impôts, les bureaux de tabac qui proposent un "point de paiement de proximité" ont l'avantage d'être plus nombreux, bien répartis sur le territoire, notamment en zone rurale, et avec des horaires plus élargis en semaine, voire le dimanche, résume Élisabeth Marette, présidente de la Chambre syndicale des buralistes du Puy-de-Dôme. C'est très simple et ça prend peu de temps. »

Comment ça fonctionne ?
Sans rendez-vous, il faut se rendre chez un buraliste agréé avec son avis ou sa facture comportant un « QR code » et la mention « payable auprès d'un buraliste » (sinon la facture devra être réglée selon les modalités habituelles). On scanne son QR code sur le terminal sécurisé de la

Où trouver des points de paiement de proximité dans le département ?

X Nombre de bureaux de tabac dans les communes ci-dessous où il vous sera possible de régler...



...toutes les factures de la vie quotidienne
Amendes, cantines, crèche, hôpital, jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire.

... mais aussi les impôts de moins de 300 €
Contribution à l'audiovisuel public, petites taxes d'habitation ou foncières et tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet.

Française des Jeux, la somme à payer est indiquée au buraliste mais la nature du paiement reste confidentielle.

■ Que peut-on payer ? Toutes les factures de la vie quotidienne (amendes, cantines, crèche, hôpital, etc.), ce qui représente 70 % du volume constaté dans les 17 départements ayant expérimenté le dispositif depuis février.

On peut également s'acquitter des impôts de moins de 300 € (contribution à l'audiovisuel public, petites taxes d'habitation ou foncières...) et tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet.

Des sites plus nombreux, plus proches et plus accessibles

VIC-LE-COMTE. Visite guidée. De 10 heures à 11 h 30, accompagnés d'une guide, découvrez Vic-le-Comte à travers ses ruelles et ses maisons à colombages et l'une des 7 Saintes Chappelles qui subsistent en France. Tarifs : 5 €, 4 € - gratuit moins de 6 ans. Réervation obligatoire. Tél. 04.73.79.37.69.

VIC-LE-COMTE. Initiation à la pêche à la grattée sur l'Allier. Tarif : 14,50 €. De 10 heures à 12 h 30. Réervation obligatoire auprès de l'office de tourisme. Tél. 04.73.79.37.69.

Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 13 août 2020

→ **Contact.** Retrouvez l'ensemble des buralistes agréés, ainsi que leur adresse sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

VIC-LE-COMTE. Initiation à la pêche à la grattée sur l'Allier. Activité ludique, prises quasi garanties, idéal pour les familles. Tarif : 14,50 €. De 10 heures à 12 h 30. Réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme. Tél. 04.73.79.37.69.

**Source : journal La Montagne
Edition Clermont Limagne
Le 14 août 2020**